

Fiche

Quelles sont les caractéristiques principales d'un texte argumentatif ?

Prenons pour exemple ce texte extrait d'un article de journal :

dans Le Monde, 14 juin 2002

« La France est aujourd'hui un pays bigarré, une terre de mélange : c'est de tous les continents que proviennent nos concitoyens. Le génie du football est d'avoir permis de constituer une équipe où toutes les origines, tous les types physiques coexistent et œuvrent en commun. Combien de temps pourra-t-on ignorer cette leçon en politique et prétendre constituer en représentation nationale une institution presque exclusivement composée de Gaulois blanc-bleu ? La question, je le sais, est iconoclaste en France. République une et indivisible, notre pays s'honore de ne pas faire de discrimination entre ses citoyens. Est-ce une raison pour ne pas exiger du corps politique qu'il prenne en compte les différences et qu'il s'en fasse le représentant ? »

JEAN-CHRISTOPHE RUFIN

Les marques de subjectivité

- Le discours argumentatif est un **énoncé ancré dans la situation d'énonciation**. Il est rédigé au présent, le plus souvent à la première personne.

La question, je le sais, est iconoclaste en France.

- Le locuteur est plus ou moins engagé dans son argumentation. Pour exprimer clairement **une position subjective**, il peut utiliser des modalisateurs, par exemple :

- des adverbes d'opinion (*bélas, sans doute, évidemment*, etc) ou d'intensité (*trop, pas assez*, etc.) ;
- un champ lexical péjoratif, c'est-à-dire exprimant un point de vue négatif, dévalorisant ;
- un champ lexical mélioratif, c'est-à-dire exprimant un point de vue positif, valorisant. Exemple : *Le génie du football est d'avoir permis...*

- **Pour impliquer le destinataire** dans son raisonnement, le locuteur peut utiliser la deuxième personne et recourir à des injonctions ou à des interrogations rhétoriques.

Combien de temps pourra-t-on ignorer cette leçon en politique... ?

Un discours organisé

- Pour être efficace, le discours argumentatif doit être organisé : les arguments sont souvent reliés par des **connecteurs logiques**, qui expriment l'opposition (*mais, or, cependant, néanmoins, pourtant, toutefois, en revanche*, etc.), la cause (*car, en effet*, etc.), la conséquence (*donc, c'est pourquoi, aussi, ainsi, par conséquent*, etc.).

- La première étape d'une argumentation correspond souvent à l'exposé de **la thèse** que l'on veut défendre ou réfuter. Puis le locuteur présente **des arguments** ou des objections, souvent étayés sur **des exemples** (tirés de l'expérience personnelle, de l'histoire ou de l'actualité).

- Le **schéma argumentatif** (c'est-à-dire le plan de l'argumentation) peut varier : le locuteur peut choisir de défendre sa propre thèse et de passer sous silence la thèse adverse ; il peut aussi commencer par réfuter la thèse adverse ou, à l'inverse, feindre de concéder certains points à la thèse adverse afin de mieux disposer le destinataire à accepter la sienne.